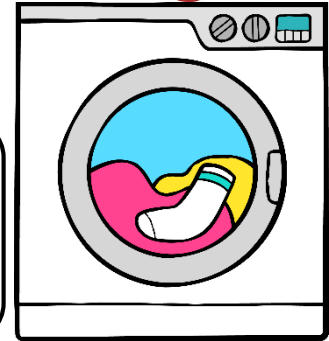


Participe passé en -é ou infinitif en -er ?



MÉMO

❶ Il ne faut pas confondre le participe passé des verbes du 1^{er} groupe en **-é** avec l'infinitif de ces verbes en **-er**.

❷ Dans la phrase, le verbe s'écrit à l'infinitif lorsqu'il est placé après une préposition.

MÉMO

une machine à laver / Il est interdit de fumer.

❸ L'infinitif d'un verbe du 1^{er} groupe peut aussi toujours être remplacé par l'infinitif d'un verbe d'un autre groupe.

Le fleuve risque de déborder de son lit. / Le fleuve risque de sortir de son lit.



Il^{sp} ont mangé.
Il^{sp} ont dormi.

MÉMO

❹ On peut toujours remplacer le participe passé en **-é** par le participe passé d'un verbe d'un autre groupe.